

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 23

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Honneur pour Honneur
Autor: Stéphane, Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Légende de la Fille de Mai

En face et au nord de Bourrignon, dans la combe qui s'étend de Lucelle à Pleigne, se presse la « Fille de Mai », la déesse Maïa, la vierge mère de l'antiquité, jadis adorée sur ces hauteurs, avant l'introduction du Christianisme dans notre beau Jura. La Fille de Mai est une roche superbe d'environ 33 mètres de haut, dressée là par la nature. Cette roche a une tête de femme coiffée d'une pin sylvestre, ainsi que la partie supérieure d'un buste, tandis que le reste du corps depuis les reins, se cache, semble-t-il, pudiquement dans le feuillage des arbres qui croissent autour de cette roche. Lorsqu'on regarde ce monolithe en face ou de profil, on est étonné de voir une tête et un corps de femme, aussi bien de près que de loin. Une espèce d'escalier grossièrement taillé dans la roche même conduit à son sommet.

Cette curiosité naturelle est généralement peu connue des Jurassiens, tandis que les gens de Bourrignon, de Pleigne et des villages d'Alsace du voisinage en font souvent le sujet des récits durant les longues soirées d'hiver. En effet cette roche était célèbre par le culte qu'on y rendait à la déesse Maïa. Une prêtresse druidique montait sur le rocher par l'escalier informe qu'on y remarque encore et là elle rendait ses sentences et y faisait les sacrifices rituels.

Le souvenir de cet antique culte se perpétue encore de nos jours dans maintes localités de notre verte Ajoie.

Le premier jour de mai, les jeunes filles vont encore d'un village à l'autre chanter le retour du gai printemps en portant une branche

d'aubépine ornée de fleurs nouvelles et de rubans. Elles chantent un couplet particulier en passant devant la Fille de Mai. Cet usage est encore vivant à Bonfol, à Damphreux et ailleurs. La même coutume se retrouve encore dans le canton de Fribourg, bien plus en vogue que dans l'Ajoie. Si l'on demande à ces fillettes, les chanteuses du mois de Mai, pourquoi elles vont ainsi chanter, elles vous répondent que c'est l'usage et que par ces chants naïfs et innocents elles obtiennent quelques sous. Du reste elles ne se doutent nullement qu'elles offrent ainsi en sacrifice leurs chants et leurs fleurs à une divinité druidique. Comme il est regrettable que cette coutume, tout à fait inoffensive du reste, tende à se perdre peu à peu, comme tant d'autres, pour la voir remplacée par ces absurdes et stupides chansons grivoises des cafés chantants français. Pourquoi de nos jours rudoit-on ces pauvres fillettes dont la voix mal exercée répète de vieux chants qui remontent à plusieurs siècles ?

Autrefois, aux temps des naïves légendes, il était d'usage qu'un beau jeune homme, monté sur un cheval blanc, richement harnaché, parcourût les campagnes pour annoncer, le premier jour de mai, le retour du printemps. Cette exhibition innocente valait certes bien la fête du premier mai de nos socialistes modernes. Le jeune homme, vêtu de vert, comme la déesse Herta, son chapeau orné de fleurs, portait à la main une branche fleurie d'aubépine. Il arrivait assez souvent qu'il prit en croupe sur sa monture la plus belle fille du village et tous deux allaient de porte en porte chanter le mois de mai, consacré à la Vierge-Mère.

Le jour des Brandons les jeunes filles dansaient ensemble autour du feu et sautaient par-

dessus les brasiers. C'était alors la croyance que celle qui y passait sans se brûler, trouverait un mari dans l'année. Les ménagères tournaient autour du feu des Brandons en criant : « au long chanvre » afin que le retour du soleil fit croître cette plante si utile, autrefois, aux populations des campagnes. Depuis longtemps ces anciennes superstitions ont disparu de notre Ajoie.

Il nous reste encore plusieurs monuments du culte des Celtes dans notre Jura, tels sont la roche de St-Germain, près de la vieille église de Courrendlin, la pierre de la Haute-Borne, au-dessus de Delémont, celle de Bonfol, les rochers de Courroux, la pierre de Maria-Stein, la pierre de la Caquerelle, la roche de Faira à Beurnevésin, la grotte de la Tante Arie à Milandre, la pierre de Cotay à Bure, la Pierre Percée à Courgeney et d'autres.

Quelques-uns de ces monuments sont l'œuvre de la nature comme la Fille de Mai et son compagnon le Fils de Mai, d'autres comme la Pierre Percée à Courgenais, ont été érigés par les hommes, à l'âge de la pierre.

L'un ou l'autre de ces rochers ont laissé dans le peuple des impressions superstitieuses, même de nos jours, comme la grotte de Faira à Beurnevésin et celle des Haroldes à Montsevelier. Il n'y a pas un siècle que le peuple se rendait à la table de la Pierre de l'autel au Repais et y rendait un culte superstitieux. Il a fallu tous les efforts du Christianisme pour abolir les croyances et les superstitions qui se rattachaient à ces monuments.

De toutes ces anciennes coutumes, il ne nous reste plus guère que celles tout à fait inoffensives du feu des Brandons et des chants du mois de mai.

a reçu un mot de lui hier, lui disant qu'il ne peut pas s'embarquer avant la fin du mois.

— Luc a sans doute voulu vous faire une surprise... insista le jeune officier. Je jure-rais l'avoir vu cette après-midi traverser les Champs-Elysées. J'étais trop loin de lui, sinon je l'aurais arrêté. Aurais-je pu me méprendre à ce point ?...

La jeune fille pâlit soudainement. Bien que son regard exprimât l'incredulité, une sorte d'angoisse s'y lisait aussi. Quelle raison de se cacher pouvait donc avoir son frère, pour venir ainsi incognito, en laissant croire qu'il ne pouvait quitter son poste en ce moment ?.... Lors même que ses chefs l'eussent chargé d'un message spécial pour le ministère, il aurait eu le temps de s'en acquitter et de venir ensuite chez lui.

— Que dois-je croire ?... Savez-vous que votre affirmation m'inquiète !... Si Luc est à Paris, il a dû lui arriver malheur, sinon il serait ici à présent, dit-elle enfin.

Feuilleton du Pays du dimanche 21

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Elle fixe sur l'officier un regard plein de malice :

— Peut-on savoir à quelle hauteur ?....
— Aussi haut que le cœur humain puisse atteindre ! répliqua-t-il d'une voix basse et tremblante.

Elle sourit pour dissimuler son émotion ; puis rieuse, elle reprit :

— Vous ne vous croyez pas tenu de me débiter le vocabulaire de fadaises que je viens de subir, et auquel mes pauvres oreilles ne peuvent pas s'accoutumer ?... Je vous avertis que je ne vous y autoriserais pas. J'ai à vous entretenir de choses sérieuses. Préparez-vous, je vous préviens que je vais

soumettre votre amitié à une rude épreuve. Gauthier s'inclina.

— J'en serai trop heureux, croyez-le !

— Je le crois !... fit-elle simplement. Ah ! voici le comte de L... qui vient me chercher pour un quadrille. Cherchez une danseuse, Gauthier, nous nous retrouverons pour la prochaine valse. Tenz, dévouez-vous à cette pauvre Isabelle de Valmont ; personne ne l'a invitée encore. Je me demande pourquoi, car elle est très bonne et danse elle admirablement.

— Je ne puis pas en ce moment, je vais d'abord chercher Luc que je n'ai pas eu le plaisir de voir encore, et j'ai hâte de lui serrer la main.

Chantal dévisagea le jeune homme et se demanda de qui il voulait parler, puis comprit qu'il était question de son frère, elle dit en souriant :

— Vous avez le bras long si vous pouvez lui serrer la main ce soir !... Nous espérons un peu qu'il aurait pu venir, mais maman

C'était surtout à la Fille de Mai qu'on se rendait de fort loin, autrefois, pour le feu des Brandons. Cette fête alors païenne signifiait la renaissance du soleil à l'équinoxe du printemps, comme les feux de la St-Jean, au solstice d'été.

Si les feux des Brandons à la Fille de Mai ont cessé et si les jeunes gens et les jeunes filles fuient avec terreur, le soir des Brandons, ce lieu jadis si fréquenté, s'est qu'un terrible événement est venu, dit la légende, en bannir la coutume pour toujours.

Autrefois, disent les vieillards, on dansait et on chantait autour de cette roche le soir des Brandons. Les curés du voisinage et les moines de Lucelle prenaient toutes les précautions pour surveiller la conduite de tout ce peuple livré à ces exentriques amusements qu'ils ne pouvaient empêcher.

Une légende effrayante rapporte comment ont cessé les danses des Brandons à la Fille de Mai.

Un soir des Brandons, après que les enfants et la jeunesse eurent tourné les fayes, la danse commence autour de la Chavanne. Tous, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles se tiennent par la main et tournent autour du feu. En ce moment passe un jeune novice du couvent voisin des Bernardins de Lucelle. Originaire de Bourrignon, il s'arrête et contemple avec une joie mal déguisée ses camarades d'autrefois. Ceux-ci le reconnaissent et sans réflexion, sans mauvaise intention, s'emparent de lui et l'entraînent dans le mouvement tourbillonnant. Oubliant sa vocation, le costume monacal qu'il porte, le pauvre novice ne sait pas se défendre. Il tourne, tourne encore, tourne toujours, électrisé par la danse furibonde. Il oublie tout, il est emporté comme par le vertige. La danse se prolonge longtemps, il tourne, tourne encore, tourne toujours, lorsque l'heure de minuit sonne à l'église abbatiale de Lucelle. Au douzième coup de marteau, le malheureux tombe épuisé et rend le dernier soupir.

Sa punition fut terrible, car la légende rapporte que depuis des siècles, le défunt revient chaque année, le soir des Brandons à l'heure de minuit, au rocher de la Fille de Mai et danse tout seul une ronde infernale. Une voix rauque et terrible semble chanter la ronde que le malheureux novice, dans un moment d'oubli a chantée jadis. Personne n'ose plus s'approcher de la roche de la Fille de Mai, le soir des Brandons. La légende rapporte qu'un jeune

— Ne vous inquiétez pas, je vous en prie ! J'ai dû me tromper évidemment, il y a des ressemblances si étranges ! Si c'était bien votre frère que j'ai vu, il serait ici depuis plusieurs heures déjà, certainement ! affirma le jeune homme, au désespoir d'avoir mis une ombre sur le gracieux visage de Chantal.

— Je le crois aussi ! fit-elle déjà rassurée. Ne parlez pas de votre rencontre à maman, n'est-ce pas ? Elle est si nerveuse en ce moment, qu'elle en tirerait un fâcheux augure et verrait sans cesse son fils aux prises avec tous les malheurs imaginables.

Gauthier la regardait s'éloigner au bras du comte de L... Il eût dû nager dans les eaux bleues, Chantal s'était montrée si affectueuse et si confiante avec lui ! Et au lieu de cela il se sentait envahir par un malaise irraisonnable et indéfinissable.

Quoi qu'il eût dit pour rassurer la jeune fille, il demeurait convaincu qu'il n'avait pu être trompé par une ressemblance si extraordinaire, pas plus qu'il n'avait pu être le jouet d'une illusion. Pour lui, la présence de Luc à Paris ne faisait pas un doute ; il le savait de force à antédaté une lettre, et

homme audacieux voulut s'assurer du fait. Il se rendit, dit-on, une nuit des Brandons au rocher maudit. Aussitôt une main glacée le saisit et le força, malgré ses efforts désespérés, à danser avec le revenant d'outre-tombe, jusqu'au lever du soleil. Avis aux audacieux qui voudraient s'assurer du fait par eux-mêmes.

Cette légende, transmise aux générations, a eu son bon côté, car depuis ce terrible événement les danses et le feu des Brandons ont cessé à la Fille de Mai.

A. D.

La malice de l'oncle Placide

— Vraiment ! s'exclama M. Placide Morisset, en recevant le joli petit panier de fraises que son neveu lui expédiait de Paris, ce bon Félix a des attentions charmantes ! A chacun de ses voyages, il ne manque pas de m'adresser quelque menu cadeau ; c'est tout à fait gentil de sa part, n'est-ce pas Ursule ?

L'interpellée haussa les épaules avec humeur.

Investie, depuis au moins trente ans, des importantes fonctions de gouvernante auprès de M. Placide Morisset, qui avait appris à estimer les réelles qualités cachées sous sa rude écorce, elle pressentait son franc parler, et ce fut d'un organe enroué par le plus dédaigneux courroux qu'elle apprécia :

— Laissez-moi donc tranquille, monsieur ! Il sait ce qu'il fait, allez, votre cher Félix !

Malgré toute la considération que lui inspiraient d'ordinaire les avis d'Ursule, M. Morisset failloit se fâcher, car il supportait mal d'entendre médire de son neveu préféré.

— Tu ne prétends pas insinuer, s'enquit-il d'un ton rogue, que Félix me cultive en vue de mon héritage ? Je t'avertis que je le crois parfaitement incapable de calculs aussi bas.

La semence eut le don de jeter Ursule hors d'elle-même :

— Eh bien ! oui, monsieur, s'écria-t-elle exaspérée, je n'insinue pas, j'affirme ! Personne n'est plus intéressé que M. Félix Cartet ; tout le monde vous certifiera qu'il n'a, de sa vie, donné un sou à un pauvre. Pensiez-vous qu'il vous comblerait de la sorte

à la faire jeter à la poste après son départ par un ami complaisant, si besoin était. Mais comme Chantal, il se demandait à son tour quel motif de se cacher pouvait avoir le jeune homme. Il n'ignorait pas la fête donnée pour les vingt ans de sa sœur ; on l'avait tant prié de hâter ses vacances pour pouvoir y assister, qu'il fallait qu'il lui fût ou impossible, ou particulièrement désagréable de le faire, pour résister aux instances de ses parents. Mais alors, que signifiait ce changement subit dans ses projets ?... Pourquoi surtout être là, à quelques pas, et refuser à sa mère, qui l'aime si follement, le plaisir de sa présence ? L'officier se perdait en conjectures, et il n'avait conscience ni des danseurs qui tourbillonnaient à ses côtés, ni de la musique qui les entraînaient.

La voix de Chantal vint l'arracher à ses réflexions.

— Quels graves problèmes peuvent bien s'agiter dans votre esprit pour que vous soyiez préoccupé à ce point, Gauthier ? demanda-t-elle légèrement railleuse.

(A suivre.)

si vous n'aviez rien à lui laisser ? Il est trop avisé pour ne pas s'être rendu compte qu'en vous envoyant des primeurs, pour flatter votre gourmandise, il soigne du même coup votre succession...

M. Morisset caressait sa barbe d'un air réfléchi. Bien que présentées sous une forme de simplicité presque brutale, les paroles d'Ursule faisaient du chemin dans son esprit, et ce jour-là il se promena plusieurs heures dans son verger, remuant des idées....

* * *

A quelque temps de là, M. Morisset convoqua sa famille, qui n'était plus représentée que par les enfants de ses trois sœurs, mortes depuis bien des années déjà, et par un jeune cousin, Jean Sorbier, pour lequel l'oncle Placide ressentait une sympathie flottante qu'eussent sans doute fixée des rapports plus suivis.

Bien entendu, tout le monde répondit avec empressement à l'appel de M. Morisset, appel qui n'était pas sans intriguer quelque peu la curiosité de ses neveux. Félix Cartet, l'unique fils de l'ainée des trois sœurs disparues, arriva le premier, la tête haute et le nez au vent en bon limier flairant un air d'héritage ; ensuite apparurent les filles de la cadette, Engénie et Thérèse Lamotte, brunes et sèches personnes, aujourd'hui toutes souriantes derrière d'énormes bouquets des plus belles fleurs de leur jardin, et l'orpheline laissée par la troisième, Marthe Gontaud, ne tarda pas à se montrer, toute rougissante et intimidée, escortée du cousin Jean, un beau garçon, au franc regard et au sympathique sourire, dont les aimables propos avaient dû lui abréger les trois kilomètres qui séparaient la ville de la propriété de M. Morisset.

A l'issue du déjeuner extrêmement modeste, ce qui avait causé une légère surprise intime aux convives, lesquels n'ignoraient point les habitudes de gourmet de l'oncle Placide, ce dernier prit la parole d'un accent attristé et contraint, fort étranger à son ordinaire gaieté :

— Mes amis, leur dit-il, je vous ai appelés en manière de conseil de famille pour vous entretenir d'un sujet qui vous intéresse tous directement. Vous êtes mes héritiers naturels, et je comptais bien de laisser à chacun de vous une honnête part de ma fortune. Par malheur les événements en ont décidé autrement....

Comme suffoqué par son angoisse intérieure, M. Morisset poussa un long soupir, tandis que ses neveux le considéraient avec des yeux égarés où un commencement d'inquiétude se levait. Haletant, Félix Cartet ne put se tenir d'interroger :

— Est-ce que vous seriez ruiné, par hasard, mon oncle ?

— Pas précisément, mon cher garçon, renseigna M. Morisset avec une angélique résignation, mais je ne suis pas moins victime d'une fatalité dont, à mon vif regret, vous supporterez toutes les conséquences. Je dois vous avouer d'ailleurs que la fortune que j'ai acquise, dans mon commerce de bonneterie, n'a jamais été aussi considérable que l'on s'est plu à la prétendre ; aussi est-ce dans le louable but de l'augmenter, afin que mes héritiers ne fussent pas trop déçus après moi, que je me suis laissé entraîner à des spéculations désastreuses. Actuellement, je ne possède plus que quelques capitaux insignifiants qui constitueront la modeste pension que je dois bien à Ursule pour ses soins dévoués, et la propriété, à la